



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI120001173

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie

Présentation de la mention

Implantée en Auvergne, la licence mention Géographie de l'Université Blaise-Pascal (UBP) répond aux besoins de formation régionaux en matière de géographie, tant en ce qui concerne les futurs enseignants du secondaire qu'en ce qui concerne la géographie professionnelle. Associée à l'histoire pour la formation des enseignants du secondaire, la licence mention Géographie prépare aussi aux métiers de l'aménagement et de l'environnement, dans les bureaux d'études et dans les collectivités locales, à condition de poursuivre en master. La mention offre une formation de base solide et une ouverture vers d'autres disciplines.

Elle comporte, après un tronc commun d'une année, cinq parcours : Aménagement, Environnement, Histoire, Lettres-Administration et Lettres-Sciences. Toutefois, la description des parcours Lettres-Sciences et Lettres-Administration ne figure nulle part dans le dossier soumis. Les étudiants peuvent s'orienter vers la licence professionnelle tournée vers le développement durable, vers le master Enseignement d'histoire et de géographie ou vers l'un des deux masters de géographie proposés à Clermont-Ferrand.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	15 %
% d'abandon en L1	8 %
% de réussite en 3 ans	83 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	36 %
% d'insertion professionnelle	56 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La maquette montre une adéquation satisfaisante avec les objectifs pédagogiques, visant à apporter aux étudiants une formation disciplinaire solide dans les différents champs de la géographie, plus particulièrement dans les domaines de l'environnement et de l'aménagement, une ouverture culturelle, des enseignements de langue ainsi que des enseignements plus spécialisés à caractère professionnalisant. La licence comporte deux parcours



véritablement disciplinaires, le parcours Environnement et le parcours Aménagement, un parcours tourné vers les métiers de l'enseignement, le parcours Histoire et deux parcours pluridisciplinaires, le parcours Lettres-Administration et le parcours Lettres-Sciences. La déclinaison de la géographie en un versant Environnement et un versant aménagement et l'association à l'histoire pour les carrières de l'enseignement sont parfaitement logiques et classiques. Les raisons de l'articulation à la géographie des parcours pluridisciplinaires Lettres-Administration et Lettres-Sciences sont moins évidentes. Ne s'agit-il pas simplement d'une orientation vers des concours administratifs et pour Lettres-Sciences vers le professorat des écoles ?

L'absence de précisions sur les effectifs concernés par chacun des parcours empêche de savoir si la désaffection des étudiants pour les carrières de l'enseignement secondaire s'observe à Clermont-Ferrand comme ailleurs. Des dispositifs variés d'aide à la réussite, comme l'orientation active, le tutorat, les enseignements d'ouverture, sont prévus. Des enseignements fondamentaux portant sur les divers champs disciplinaires de la géographie, associés à des enseignements plus techniques sur l'approche appliquée de l'aménagement ou sur les méthodes et outils de la recherche en géographie de l'environnement préparent les étudiants à la poursuite d'études en master ou à l'insertion professionnelle. Toutefois, l'enseignement des méthodes de l'aménagement semble mené plutôt dans une perspective théorique que dans une perspective professionnalisante. Le taux d'abandon à l'issue de la première année est faible (8 %) et le taux de réussite en trois ans élevé (83 %). On ne connaît pas précisément le pourcentage d'étudiants poursuivant en master, ni leur taux de succès, mais on sait seulement que trente mois après l'obtention du diplôme, 36 % des étudiants poursuivent des études et 56 % exercent une activité professionnelle. On ne dispose pas de données statistiques sur la population étudiante, ni sur le devenir des étudiants, diplômés et non diplômés.

- Points forts :
 - Une maquette cohérente, qui couvre les principaux champs de la discipline.
 - Un large éventail de parcours, qui offre des possibilités de poursuite d'études et des débouchés professionnels diversifiés.
 - La présence intéressante d'unités d'enseignement (UE) en traitement de l'information et des spécialisations à caractère professionnalisant dans les parcours Aménagement et Environnement.

- Points faibles :
 - Le dossier est très incomplet, comme la plupart des dossiers en provenance de l'UFR (Unité de formation et de recherche) LLSH (Lettres, langues et sciences humaines). En particulier, l'Annexe descriptive au diplôme (ADD) n'est pas fournie.
 - Les stages ne sont pas prévus dans tous les parcours et à l'échelle de l'année ; le rapport CM (cours magistraux/TD (travaux dirigés) est déséquilibré.
 - Il n'y a pas d'évaluation des enseignements par les étudiants UE par UE.
 - Le pilotage de la licence ne s'appuie pas sur une connaissance chiffrée de la population étudiante ni de son devenir

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mettre en place une procédure d'évaluation de l'enseignement par les étudiants, UE par UE, qui permettrait des améliorations de la maquette.

Un instrument précis de connaissance et d'analyse de la population étudiante à son entrée à l'UBP et de son devenir après l'obtention du diplôme serait très utile au pilotage de la mention.

Il serait également intéressant de généraliser les stages professionnalisants à tous les parcours et de renforcer les liens avec les professionnels, notamment dans les parcours Aménagement et Environnement.